

Mémoires - Société
historique et scientifique des
Deux-Sèvres

Société historique et scientifique (Deux-Sèvres). Mémoires - Société historique et scientifique des Deux-Sèvres. 1910.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

LE BALNÉAIRE

DE LA

STATION GALLO-ROMAINE DE LA BARBINIÈRE

Commune de MOULINS (Deux-Sèvres)

Dans les substructions gallo-romaines découvertes à la Barbinière au commencement de l'année 1910, je crois voir les restes d'un balnéaire (1) et reconnaître les principales pièces des établissements similaires décrits par les auteurs anciens (2) et modernes (3) :

- 1° Le *præfurnium* ou chauffoir, A ;
- 2° Le fourneau, B, des calorifères ou hypocaustes ;
- 3° Le *caldarium*, C, salle fortement chauffée terminée par une abside, D, (*sudatorium* ?) où se trouvaient, le

(1) C'est à dessein que les architectes romains ont placé le balnéaire de la Barbinière près de l'Ouin, sur un sol plus bas que les terrains avoisinants. Ils pouvaient ainsi utiliser l'eau de rivière et celle des sources placées à un niveau supérieur. Les trois puits du champ du Bouchaud, l'ancien étang du Pâtis de la Vallée, dont on aperçoit, de loin, la puissante levée de terre couronnée de chênes séculaires, formaient autant de réservoirs intarissables.

(2) Vitruve, *liv. V, chap. X* ; cité par de Caumont.

(3) De Caumont, *Abécédaire d'archéologie, Ere gallo-romaine*, p. 137, 138 et 140.

Camille de la Croix, *Découvertes d'Herbord, dites de Sanxay*, p. 19 et suivantes.

Félix Chaillou, *Les Bains gallo-romains des Cléons*.

Mon érudit confrère, M. F. Chaillou, de la Société archéologique de Nantes, a trouvé dans sa propriété des Cléons, à Haute-Goulaine (Loire-Inférieure), un *balneum* absolument semblable à celui de la Barbinière. Comme ce dernier, il est consolidé par trois contreforts du côté de la partie marécageuse. On y remarque un système de chauffage identique, une même distribution des pièces. Celles-ci sont de dimensions un peu plus réduites, mais, en revanche, beaucoup plus luxueuses. Le pavé suspendu de l'une d'elles, le *tepidarium*, était orné d'une jolie mosaïque.

long des murs, des conduits de chaleur à parois rectangulaires ornées de neuf cannelures parallèles, les unes droites et transversales, les autres courbes et longitudinales, entrecroisées aux deux extrémités.

Les 89 piliers de la cave de chauffage du caldarium étaient constamment léchés par les flammes du fourneau voisin ; chaque pilier se composait de onze briques superposées ; les neuf premières mesuraient quatre centimètres d'épaisseur et vingt-trois centimètres de côté. Les deux briques supérieures, de trente-deux et de quarante centimètres, débordaient l'une sur l'autre et formaient chapiteau. Un béton recouvrait le tout.

4° Le *tepidarium*, E, salle tiède qui reposait sur 64 piliers et recevait sa chaleur par la cave intermédiaire du caldarium.

La communication entre les deux hypocaustes était établie, dans le mur mitoyen, par une ouverture voûtée que représente, sur le plan, une brèche aux lignes pointillées.

Les piliers de l'hypocauste du *tepidarium*, formés de neuf briques épaisses (huit centimètres), avaient quatre-vingts centimètres de hauteur et supportaient des dalles de terre cuite de soixante-six centimètres de côté ; un béton rose, à surface polie comme celle d'une fine mosaïque, les recouvrait et les consolidait.

5° L'*apodyterium* ou *frigidarium*, F, salle d'attente pavée de jolis carreaux blancs posés sur un lit de chaux et de briques concassées, se terminait par une partie lobée (1), G, qui pouvait contenir une baignoire, ou servir de vestiaire.

(1) Devant la demi-tourelle de forme absidiale située au nord du balnéaire, et dont les moellons ont subi l'action du feu, on remarque deux blocs cubiques de diorite, grossièrement équarris, qui paraissent avoir servi d'entrée de fourneau ou de pierres de foyer.



LE BALNÉAIRE DE LA BARBINIÈRE (Les Hypocaustes)



C'est à l'intérieur de l'hémicycle que mes ouvriers ont trouvé l'objet de parure le plus précieux : une chaînette d'or pur, de dix-sept centimètres de longueur, et pesant 4 grammes 80.

6° Le promenoir ou portique, H, limité, à l'est, par une rangée de quatre colonnes en briques, simples, mais élégantes, était une sorte de terrasse couverte, soigneusement bétonnée et bien abritée des vents froids et humides. On devait s'y livrer au repos, à la conversation, à la discussion des affaires publiques ou privées, tout en respirant l'air pur et vivifiant de la campagne.

7° Le préau, I, avait une galerie non bétonnée en face du promenoir H. Faute de temps et d'argent, la partie située entre les murs de clôture et le péristyle n'a pas encore été déblayée. Je me suis contenté d'y creuser des fossés de recherche de 1 mètre 50 de profondeur.

Rien n'indique, dans les murs de refend, comment on accédait de la salle non chauffée à la salle tiède, et de celle-ci à la pièce la plus chaude. Le pavé des deux premières chambres se trouvait de niveau, et celui du caldarium, vingt centimètres plus bas.

Tous les murs, sauf ceux du petit préau (cinquante centimètres), et celui du blocage sud-ouest (deux mètres), présentent à peu près la même épaisseur, environ soixante-dix centimètres ; leur base a quatre-vingt-dix centimètres, soit, de chaque côté, huit centimètres de saillie. Ils sont en petit appareil grossièrement smillé. Seule, la demi-tourelle prolongeant l'apodyterium est entourée d'un cordon de briques.

Les tuiles plates, à rebords, ne mesurent que 0^m 38 sur 0^m 32.

Les enduits de la plupart des appartements étaient peints à fresque, et l'intérieur des murs, jusqu'à une certaine hauteur, revêtu de plaques de calcaire ; des cimaises

de pierres de même nature limitaient le haut et le bas des peintures murales, ordinairement d'un jaune pâle bordé de rouge.

L'ensemble de l'édifice que je viens d'esquisser constituait peut-être un sanatorium dépendant d'une habitation particulière, peut-être aussi un lieu de plaisirs à la disposition de riches oisifs ou de quelque notable fonctionnaire chargé de l'administration du pays.

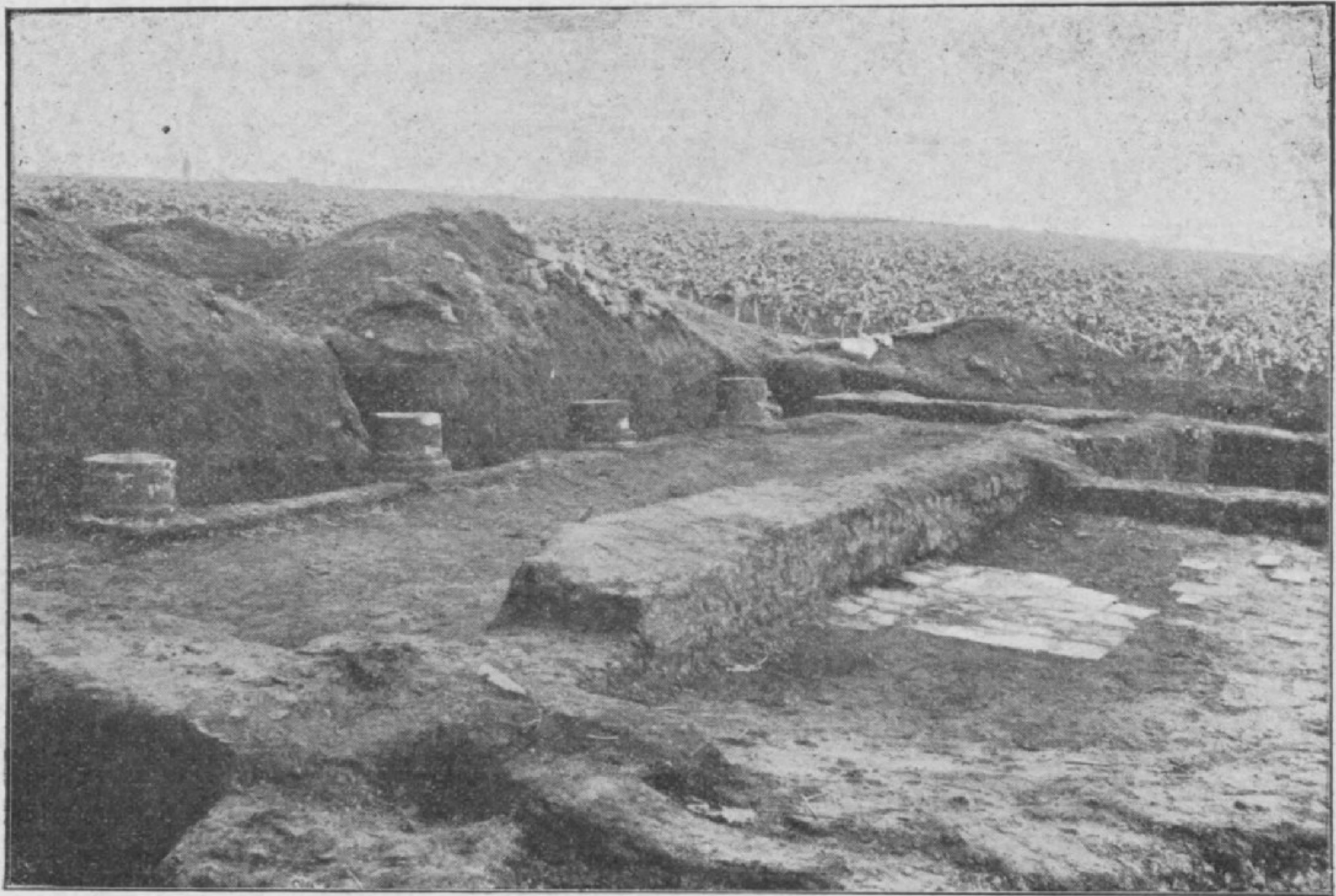
Quoi qu'il en soit, cet établissement, construit, sans doute, pour satisfaire aux besoins hygiéniques et récréatifs de l'époque, fut habité ou fréquenté pendant une longue suite d'années, si l'on en juge par l'épaisse couche de cendres durcies entassées sur l'aire du chauffoir, et par la quantité de suie contenue dans les hypocaustes.

Certaines parties du balnéaire subirent, à une époque que je ne puis préciser, de profondes modifications. Le béton de la salle F, par exemple, fut refait sur des débris de démolition et des terres rapportées ; on le recouvrit avec des carreaux de fin calcaire ayant déjà servi au revêtement des murailles et des piscines. Comme ce dallage était insuffisant, on remplit les vides par un carrelage de fortune fait avec des briques rouges et de vulgaires tuiles plates aux rebords abattus.

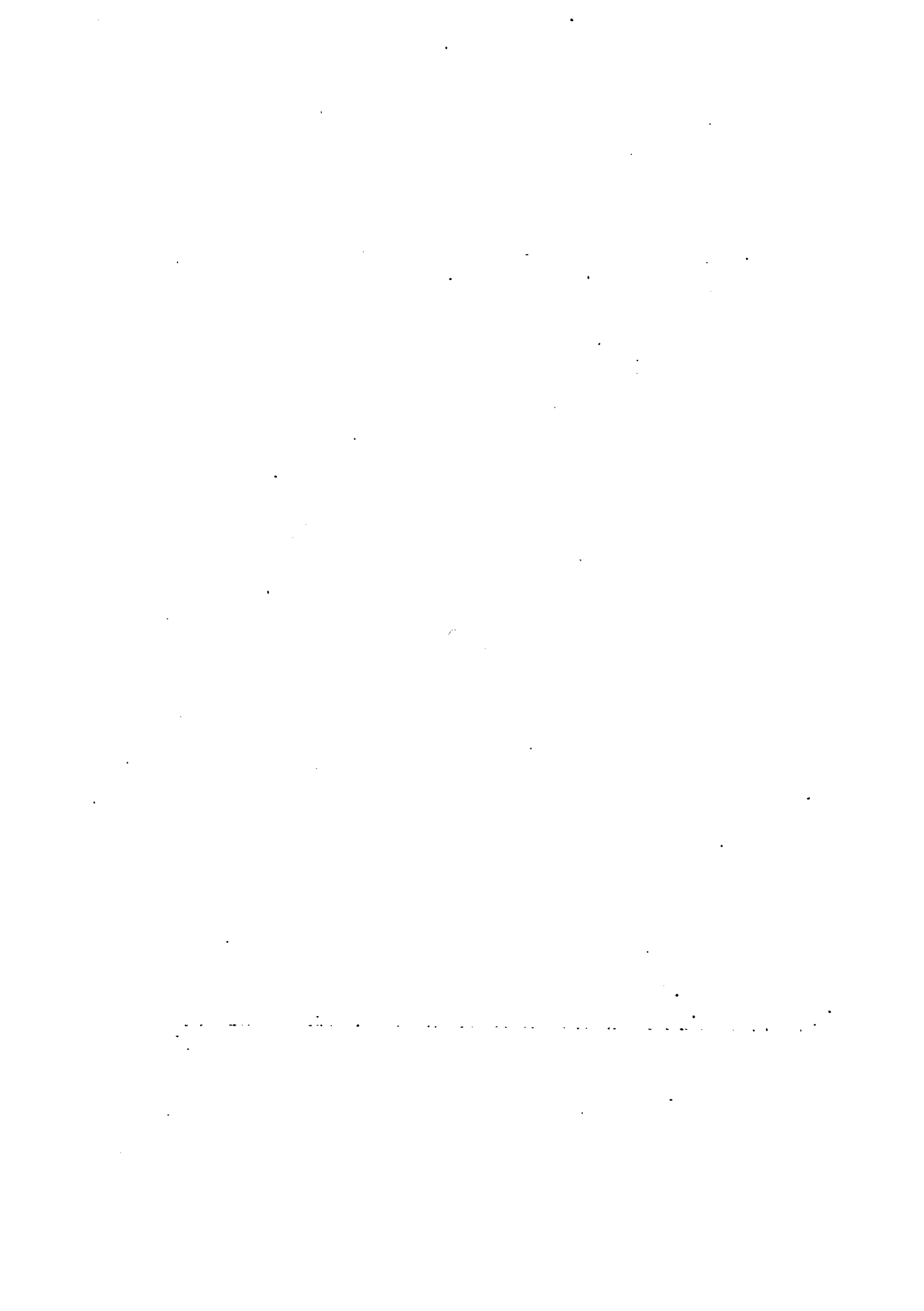
Si les tessons de poterie abondent dans le champ du Gué, principalement dans le chemin d'exploitation traversé sur une longueur de cinquante mètres par le mur sud du grand préau, dont l'angle sud-ouest n'est qu'à une vingtaine de mètres du balnéaire, ils sont plutôt rares autour et à l'intérieur des substructions nouvellement découvertes.

Outre le bout de chaîne d'or (1) déjà mentionné, j'ai re-

(1) Dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de M. Anthony Rich, traduction Chéruef, je lis à l'article CATENA, paragraphe 2, page 126 : « Chaîne d'or ou d'argent portée par les femmes



LE BALNÉAIRE DE LA BARBINIÈRE (Portique et salle d'attente)



cueilli, en déblayant salles et murailles, de nombreux crampons de fer qui servaient à maintenir les enduits et à fixer aux murs les revêtements de calcaire et les conduits de chaleur ; et, pêle-mêle, une dent humaine ; des bois de cervidés ; des morceaux de verre à vitre ; deux pieds de verre, dont l'un en torsade, irisé ; un éperon ; un gond de porte ; un battant de clochette (1) ; une lame et quelques lingots de plomb ; un anneau de bronze ; enfin, 6 monnaies impériales que j'ai pu déterminer :

1^o Moyen bronze de Claude I^{er} (41 à 54 ap. J.-C.).

TI. CLAVDIVS. CAESAR. AVG. P. M. TR. P. IMP.

Tête nue de Claude à gauche.

R. — CONSTANTIAE. (AVGVSTI). S. C. La Constance debout, à gauche, portant la main droite à sa bouche.

2^o Moyen bronze de Domitien (81 à 96).

Buste de Domitien, lauré, tourné à droite. Légende effacée.

R. — FIDEI. PVBLICAE. S. C. La Foi publique debout, à droite, tenant deux épis avec un pavot et une corbeille de fruits.

3^o Grand bronze de Trajan (98 à 117).

Revers fruste et légende effacée.

4^o Grand bronze de Faustine, femme de Marc-Aurèle (161 à 175).

FAVSTINA. (AVGVSTA). Son buste à droite, les cheveux ondes, le chignon formé de tresses.

R. — (VENERI. FELICI). S. C. Vénus debout, à

comme un ornement autour du corps, ou sur l'épaule et les côtés, ainsi qu'un *balteus* (Pline, H. N. xxxiii, 12). Des ornements de ce genre sont fréquemment représentés dans les peintures de Pompéi ; la chaîne est toujours placée sur le corps nu des déesses, des bacchantes, des danseuses et d'autres personnes de cette sorte. »

(1) On sonnait la clochette ou *tintinnabulum* quand l'eau des bains était prête (Mart. xiv, 163 ; cité par Anthony Rich, p. 648.)

M. F. Chaillou possède la cloche du balnéaire des Cléons ; c'est une des pièces les plus curieuses de son superbe musée.

droite, appuyée sur un sceptre, et tenant Cupidon sur sa gauche.

5° Grand bronze de Commode (180 à 192).

M. COMMODVS. ANT. P. FELIX. AVG. BRIT. Sa tête laurée, à droite.

R. — ROMAЕ. (AETERNAE). S. C. Rome assise, à gauche, sur un bouclier, tenant une Victoire et la haste.

A l'exergue : COS. V. P. P.

6° Grand bronze d'Alexandre-Sévère (222 à 235).

IMP. CAES. M. AVR. SEV. ALEXANDER. AVG. Buste lauré, à droite.

R. — (PONT). MAX. TR. P. II. COS. P. P. L'Empereur debout, à gauche, tenant un globe de la main droite, la g. sur un sceptre. Dans le champ, S. C.

*
*
*

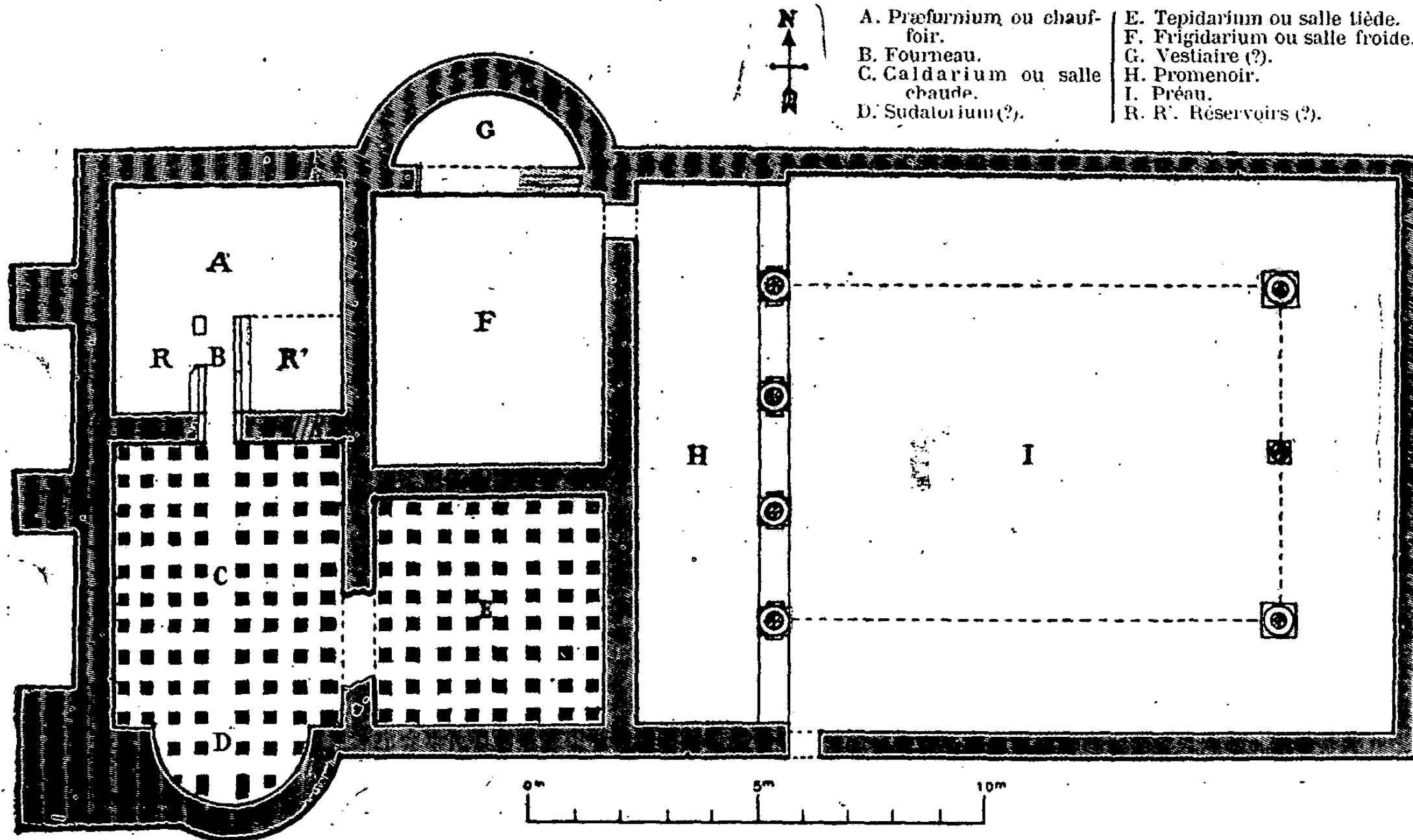
Je craignais, par suite d'un arrangement convenu avec le fermier de la Barbinière, d'être obligé de démolir ou de recouvrir de terre les constructions exhumées.

Cette appréhension, qui me hantait comme un mauvais rêve, est aujourd'hui dissipée.

Ainsi que je l'ai dit dans mon premier rapport, le terrain des fouilles appartient à l'Hospice de Châtillon-sur-Sèvre.

Les aimables administrateurs de cet établissement charitable se sont intéressés à mes travaux ; non seulement ils ont pris des mesures pour assurer la conservation des antiques monuments que j'ai fait connaître, mais encore ils m'ont nommé gardien et conservateur de mes propres découvertes, en attendant que M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts veuille bien les placer sous sa protection immédiate.

N. GABILLAUD.



- | | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| A. Præfurnium ou chauffoir. | E. Tepidarium ou salle tiède. |
| B. Fourneau. | F. Frigidarium ou salle froide. |
| C. Caldarium ou salle chaude. | G. Vestiaire (?). |
| D. Sudatorium(?). | H. Promenoir. |
| | I. Præau. |
| | R. R'. Réservoirs (?). |

PLAN DU BALNÉAIRE

